

PRIX DE L'ABONNEMENT  
pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.  
16 francs pour trois mois,  
32 francs pour six mois,  
64 francs pour l'année.  
du Département, 1 f. de plus par trimestre.



# LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

À LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6, au 1er.

À PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP<sup>e</sup>, directeurs de l'Office - Correspondance, rue Notre - Dame - des - Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUE - DENUNCQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 16 NOVEMBRE 1846.

eu lieu la séance de rentrée des facultés. L'auditoire nom-  
assista à cette solennité témoignait la part que prend  
même le plus absorbé par l'industrie, au mouvement des  
de la science. Les facultés, qui représentent le haut en-  
ment, doivent, sous peine de manquer à leur mission, être  
de ce mouvement.

s'agissait hier d'exposer au public les principaux travaux  
complis par les diverses sections dans le courant de l'année sco-  
que qui vient de s'écouler et ceux qui restent à accomplir.

M. le recteur de l'académie a eu le bon goût d'éviter autant que  
possible ces éloges officiels, ces lieux-communs académiques qui  
au moins une superfétation. Il a parlé de l'avenir des facultés,  
de la consécration probable de l'école de médecine, de la possibi-  
lité de la création d'une école de droit.

L'opinion publique s'associe aux desirs que le discours de M. le  
recteur semble vouloir exprimer. Notre cité a besoin d'émulation  
intellectuelle, et ce serait pour elle, pensons-nous, un bien grand  
avantage que d'être dotée promptement de ces deux nouveaux  
établissements.

La faculté de théologie a pris la parole par l'organe de son doyen.  
Un discours fleuri, M. l'abbé Vincent s'est attaché à faire res-  
susciter l'influence de la religion sur l'ordre et la paix. Jésus a pré-  
sente la vérité en conservant la paix, nous a-t-il dit. Mais on pouvait  
dire que Jésus a dénoncé les publicains et les pharisiens. La re-  
ligion est quelque chose de trop élevé pour qu'on en fasse jamais  
un instrument de pouvoir.

Il faut en croire le compte-rendu de M. l'abbé Vincent et l'es-  
sai de programme qu'il a tracé, dans les différentes branches de  
l'enseignement théologique des questions intéressantes seront sou-  
levées. Les nouvelles idées philosophiques, le symbolisme histori-  
que et l'exégèse allemande se verraient attaqués fran-  
chement. Nous le désirons. A notre époque, tous les systèmes doivent  
être librement discutés devant le tribunal souverain de l'opinion  
publique; on ne saurait donner trop de publicité à l'examen des  
doctrines. Reste à savoir si les promesses que M. Vincent  
nous a faites se réaliseront. Pour nous, nous ne nous  
attendons pas d'attaques vagues dirigées contre certains profes-  
seurs; ce sont leurs idées, le cœur même de leurs doctrines que  
nous voudrions voir discuter.

M. le doyen de la faculté des lettres, M. François, professeur d'his-  
toire, a parlé d'une manière brillante des cours de ses collègues et  
de leur valeur. L'étude des littératures touche aux questions d'art  
et de science; elle doit s'appuyer sur la science philologique,  
l'histoire et l'histoire. L'histoire en est la base et le complément  
nécessaire. Nous n'admettons plus ce qu'on appelait autrefois  
l'art; nous cherchons dans les productions de l'imagination  
des peuples autre chose qu'un jeu littéraire; nous voulons y  
voir l'expression de leur pensée, de leur vie intime. Nous nous  
attachons ces réflexions; M. François en a lui-même fait une partie,  
dans quelques études l'Université exige des candidats à la licence.  
L'enseignement devient de plus en plus sévère; on ne peut s'en  
détacher, et, à ce point de vue, nous avouons avec M. le profes-  
seur l'histoire que les plaintes élevées contre le programme du  
baccalauréat ne sont pas recevables. Nous n'aimons pas les vains  
travaux et l'on ne peut exiger trop de connaissances de ceux aux-  
quels on va délivrer un brevet officiel. La société ne doit pas être  
abusée. Pourquoi se plaint-on généralement? Si l'on accuse la  
méthode des questions à subir, c'est à tort; mais si l'on parlait de  
la méthode universitaire suivie dans l'enseignement des langues,  
l'Université aurait plus de peine à se disculper. Sous des hommes  
comme le sont la plupart des professeurs, passer huit  
ans à étudier deux langues, et sortir des bancs sans les savoir  
parfaitement, cela montre qu'il y a là un vice essentiel; il faut  
surtout que la méthode soit fautive et contraire à l'ordre  
naturel du développement de l'esprit humain. C'est ce que  
nous essaierons de prouver quelque jour.

M. François, après avoir sacrifié aux usages académiques, a  
terminé son discours par un trait heureux emprunté à un tout

autre ordre d'idées. En orateur habitué à se faire applaudir et à  
propos de l'histoire d'Angleterre, M. François a invoqué l'esprit  
moderne; c'est en historien qui a vu surgir des débris du passé  
l'idéal promis par l'avenir, qu'il a parlé de la liberté, de la liberté  
que nous ne pourrions perdre qu'en jetant aux vents la cendre de nos  
pères.

Quant à la faculté des sciences, représentée par M. Tabureau,  
son doyen, elle s'est bornée à distribuer ses prix.

Les sciences et les lettres étaient autrefois l'apanage de certaines  
classes; de nos jours chacun profite ou est censé profiter de l'in-  
struction. Les cours des facultés des lettres doivent avoir une in-  
fluence de plus en plus populaire, comme l'a fort bien fait remar-  
quer M. le recteur de l'académie. Les sciences naturelles et physi-  
ques, moins accessibles, ont eu néanmoins depuis quelque temps  
des résultats importants par leur application aux arts utiles.  
Les sciences et les lettres ont été à toutes les époques un des  
plus puissants moteurs de la civilisation; espérons qu'elles seront  
toujours fidèles à cette tâche sainte.

Le *Clamor Publico* du 11 novembre publie les lignes sui-  
vantes :

« Nous avons appris par une voie digne de toute confiance que  
le comte das Antas est entré à Lisbonne le 5 novembre, à la tête de  
ses troupes, que la ville a fait sa soumission, et que toute la garni-  
son s'est rangée du côté des insurgés.

« On assure même que la reine dona Maria da Gloria, obligée  
d'abandonner précipitamment son palais, et ne se croyant pas en  
sécurité, s'est réfugiée sur le vaisseau anglais *l'Hibernia*.

« Quoi qu'il en soit, nous pouvons assurer d'une manière posi-  
tive à nos lecteurs que la révolution a complètement triomphé en  
Portugal. »

On lit dans le *Peuple Souverain* de Marseille :

Nous avons annoncé en trois lignes, et sans commentaires aucuns, la mort  
de M. de Bourmont. Nous avons senti qu'en présence de la majesté des  
funérailles et de la légitime douleur d'une famille, il y avait convenance  
et charité à se taire. Pourquoi donc aujourd'hui, quand le cadavre est pour  
ainsi dire encore chaud, allons-nous rompre ce silence?

C'est qu'il y a des hommes incorrigibles, des hommes qui n'ont, comme  
on l'a dit, rien appris et rien oublié, des hommes qui, confiants sans  
doute dans l'audace même de leur impudence, essaient de tout arranger  
au profit de leurs mesquines passions, tout, jusqu'à l'histoire, qui, sous  
leur plume, devient l'éloge pompeux de tout ce que la conscience humaine  
repousse et flétrit.

C'est qu'il y a des hommes qui veulent à tout prix rattacher les fils d'un  
passé odieux à un présent ridicule, à un avenir perdu d'avance; c'est que  
l'esprit rampant des anciens courtisans de la légitimité est resté, comme  
ces maladies héréditaires et incurables, dans les défenseurs actuels de ce  
qu'on appelle le principe du droit divin, pour attester aux plus incrédules,  
s'il y en avait encore, que ces grands mots de liberté, de nationalité, dont  
ils épuisent si pompeusement le vocabulaire, ne sont dans leur bouche que  
piège et mensonge.

M. de Bourmont est mort, et il a fallu qu'oubliant toute pudeur, les  
hommes de la *Gazette du Midi* vinssent, quelques jours après, soulever  
son linceul et jeter comme un défi au parti national une mémoire odieuse  
à la France, et que nous voulions couvrir d'un généreux oubli. Ils l'ont  
voulu, imprudents qu'ils sont! et pourtant ils devraient savoir, s'ils sa-  
vaient quelque chose, que nous ne sommes pas gens à reculer et que nous  
acceptons tous les terrains pour la défense de la vérité et de nos principes.

Eh bien! soit.  
Le parti légitimiste réclame aujourd'hui à grands cris la liberté illimi-  
tée de l'enseignement; mais, par la force même de leurs vieilles habi-  
tudes, ces hommes ont soin de nous apporter, à chaque ligne de leur polé-  
mique, la preuve du danger que l'enseignement courrait dans leurs mains.  
Laissez donc le droit d'enseigner librement à qui accommode l'histoire à  
sa passion politique pour en faire sortir, à force de sophismes et de men-  
songes, l'éloge pompeux du parjure, de la vénalité, de la trahison! Laissez-  
leur donc le droit d'enseigner la jeunesse à ceux-là qui prêchent insolem-  
ment que devant les intérêts égoïstes d'une famille usée et vingt fois  
repoussée du sol français, l'amour de la patrie, la fraternité des concitoyens  
doivent céder et disparaître! Laissez leur donc le droit d'enseigner nos en-  
fants à ceux-là qui racontent et commentent l'histoire sous des inspira-  
tions à soulever de dégoût à la fois et d'indignation tous les cœurs  
honnêtes!

fatale méprise causée par l'imprudence seule.

Le commencement de ce fragment est si naïf et si calme, qu'on se croit  
transporté dans quelque petite ville bien paisible de la bonne Allemagne,  
loin de tous les bruits du monde. La transition du premier acte au second  
est habilement ménagée. Déjà dans les premières scènes le petit couteau  
qui sert à partager la pomme attire l'attention; on comprend qu'il jouera  
un rôle terrible au second acte, dans cette chambre silencieuse, à peine  
éclairée, pendant que le vent s'engouffre et mugit dans la rue déserte,  
lorsque Ferdinand apparaît au coup de minuit, à ce dernier coup qui a  
retenti d'une manière si solennelle et si funèbre. Il est impossible de ne pas  
trouver un véritable intérêt à ce fragment dramatique. C'est, à certains  
moments, plus que du drame; c'est de la poésie naïve mais pathétique.

Nous ne dirons qu'un mot des imperfections de cette petite tragédie lit-  
téraire, qui ne pourrait guère se jouer sur notre scène française. Lui re-  
prochera-t-on quelques longueurs, quelques répétitions? Nous répondrons  
que ce sont des habitudes qui tiennent à la langue, à la littérature et au  
génie même des Allemands. Le traducteur leur en laisse la responsabilité.  
Il ne s'agit pas, du reste, de critiquer les détails, mais de juger l'ensemble,  
et l'ensemble nous paraît digne d'intérêt.

## LES ADIEUX,

DRAME EN DEUX ACTES.

### PERSONNAGES :

Charles Waller. — Louise, sa femme. — Ferdinand  
Ramstein. — Un domestique.

LA SCÈNE SE PASSE DANS UNE PETITE VILLE.

### PREMIER ACTE.

La chambre de Waller, petite, mais décorée avec élégance; il y a plusieurs portes.  
A gauche est un piano, et au-dessus un portrait qui représente un jeune homme.

#### SCÈNE I<sup>re</sup>.

LOUISE entre par la petite porte du fond; elle s'approche du piano et

Et ne croyez pas qu'ils aient au moins assez de sens moral pour com-  
prendre qu'un silence calculé est, pour certains faits, leur seule ancre de  
salut. Non pas, certes! Ils abordent de front et sans rougir l'éloge des  
choses les mieux faites pour soulever la conscience publique.

Ils veulent enseigner l'histoire, écoutez-les donc; c'est avec leur propre  
récit que nous voulons les confondre (1).

» M. de Bourmont naquit en 1773; il entra comme enseigne aux gar-  
des-français, qui furent licenciés quelques jours après la prise de la  
Bastille.

» En 1791, il rejoignit à Coblenz M. le comte d'Artois; il fit la cam-  
pagne de 1792 jusqu'au licenciement de l'armée des princes, et il allait se  
jeter dans la Vendée, lorsque des observations de sa mère le firent entrer  
dans la cavalerie de Condé, où il servit pendant un an.

» En 1794, il passa dans la Vendée sous le commandement de M. de  
Sépaux; puis il alla en mission en Angleterre chercher des secours pour la  
guerre civile, livra plusieurs combats, etc., etc.

» Alors le général Hoche lui offrit de reprendre du service; il refusa et fut  
exilé en Suisse.

» En 1797 et 1798, il servit la cause royale par son zèle et son habi-  
leté; aux élections de Normandie, quoique rentré secrètement et contraint  
de se cacher, il sut obtenir quelques uns de ces choix qui pouvaient rame-  
ner en France la monarchie.

» En 1799, il quitta l'Angleterre, se rendit en Bretagne, puis en Vendée,  
et enleva la ville du Mans.

» Après la pacification de 1800, il se rendit à Paris avec les autres chefs  
royalistes. Napoléon lui offrit, ainsi qu'à Georges Cadoudal, le grade de  
général de division. Il lui proposa même le commandement d'une expédi-  
tion dans l'Inde contre les Anglais. M. de Bourmont refusa.

» Quelques jours après le 21 décembre 1800, le ministre de la police  
fit appeler M. de Bourmont, qui déclara que les auteurs de la machine in-  
fernale lui étaient entièrement inconnus, mais que ce ne pouvaient être  
des royalistes.

» Il fut emprisonné dans la citadelle de Besançon et parvint à s'évader  
quatre ans après; recherché par la police, il quitta la France, traversa  
l'Espagne, et était en 1806 en Portugal lorsque Junot y arriva avec l'ar-  
mée française.

» Ne voulant pas suivre la maison de Bragance en Amérique, il vint  
trouver Junot et prit du service dans l'armée française.

» Fouché, qui n'avait pas oublié l'homme de 1800, s'opposa de toutes  
ses forces au pardon dont Junot voulait couvrir la conduite de M. de Bour-  
mont. L'empereur hésitait, et pourtant, sur les instances de Junot, il lui  
envoya un brevet d'adjudant-commandant, avec l'ordre de rejoindre l'armée  
française à Naples.

» Père de cinq enfants, assuré d'une ruine complète s'il s'exilait de  
nouveau, M. de Bourmont, après une lutte de dix-huit années, consentit  
enfin à servir sous les ordres de l'homme devant lequel l'Europe entière  
avait plié...

» En 1810, à l'armée d'Italie, le général Partouneaux prit M. de Bour-  
mont pour son chef d'état-major; Eugène Beauharnais, le maréchal Mac-  
donald, le général Gérard, eurent besoin de vaincre les répugnances de  
l'empereur, toujours malveillant pour l'ancien chef des royalistes bre-  
tons, pour lui obtenir le grade de général de brigade et la croix d'honneur.

» Pendant la campagne de France, l'empereur lui conféra le grade de  
lieutenant-général.

» Au moment où Louis XVIII fut proclamé à Paris, le roi se souvint de  
M. de Bourmont et le nomma commandant de la 6<sup>e</sup> division militaire à  
Besançon.

» A la nouvelle du commencement des Cent-Jours, il quitta l'armée et  
gagna la capitale, où il essaya vainement de faire adopter quelques me-  
sures de défense.

» Napoléon rentra à Paris, et l'ordre d'arrêter M. de Bourmont fut lancé.  
Le roi et la famille royale avaient regagné la terre étrangère.

» Ainsi, les Bourbons étaient en exil, l'Europe ne songeait qu'à elle,  
l'indépendance du territoire était menacée, et Napoléon faisait mettre le  
séquestre sur ses biens, unique ressource de sept enfants. M. de Bour-  
mont céda et accepta un commandement dans l'armée impériale.

» Les événements ne tardèrent pas à lui ouvrir les yeux. Une démission  
pouvait être donnée, mais elle eût été suivie d'un emprisonnement... L'or-  
dre de marcher arriva, l'hésitation n'était plus possible. M. de Bourmont  
remet son commandement et part avec le colonel Clouet et quelques au-  
tres officiers; ils vont rejoindre le roi.

» Fleurus voit encore NOS armes victorieuses; mais vient la fatale jour-  
née de Waterloo, qui n'eût pas eu lieu si les ordres de Napoléon avaient  
pu être exécutés.

» M. de Bourmont, en désertant, n'a rien trahi des plans de campagne;  
il a seulement passé de Napoléon à Louis XVIII.

(1) Toutes les phrases en italiques sont prises textuellement à la *Gazette  
du Midi* des 7 et 8 novembre courant.

FEUILLETON DU CENSEUR. — 18 NOVEMBRE.

## LES ADIEUX.

Drame traduit de Tieck.

### NOTE DU TRADUCTEUR.

Le petit drame que nous traduisons de l'allemand a été écrit en 1792.  
Il y a long-temps de cela, et personne, que nous sachions, n'avait songé  
à le faire connaître. Il a pourtant sa valeur dans l'histoire  
littéraire. Tieck appartient à la grande période de la littérature allemande;  
il est efforcé, avec les hommes célèbres de son temps, de la dégager du  
drame de l'imitation étrangère. Malgré toute l'originalité de son talent, cet  
drame n'a pu se soustraire à la loi qui, en dépit de différences essentielles,  
régit les littératures de tous les peuples les uns aux autres. Dans la plupart  
des œuvres, dans ses grands drames, par exemple, la fantaisie pure do-  
mine, et il faut chercher un patron à ce fécond auteur, le nom de Shaks-  
peare se présente naturellement. Quant au fragment que nous traduisons,  
il rapporte davantage à la vie réelle; il a été écrit évidemment sous un  
d'influence française; il appartient à un genre créé par Diderot. On le  
classerait à côté de la *Sara Sampson* de Lessing, du *Clavijo* et du *Stella*  
de Goethe, non loin du *Vingt-quatre Février* de Z. Werner. C'est le drame  
gothique, la tragédie de famille, d'une simplicité extrême, peut-être un  
peu larmoyante, mais d'un effet saisissant par cette simplicité même.  
La pièce en question, il n'y a que trois personnages : le mari, la  
femme et l'amant. C'est assez pour la pénétration et la catastrophe finale. Une  
personne pourrait presque dire une chasteté charmante règne dans tout ce  
drame. Cette femme, qui doit expier si chèrement une faute involon-  
taire et toute morale, intéresse tout de suite. Le personnage de Ramstein  
représente d'une tristesse fatale; ses sombres pressentiments, exprimés  
d'une manière saisissante, produisent sur le lecteur la même impression  
que dans le drame de Goethe : on sent que la mort plane au-dessus de leurs têtes. Quant  
à Louise, la violence de son caractère est dès le commencement indiquée.  
Elle ne paraît donc pas trop invraisemblable : il repose sur une

cherche sa broderie. Au moment de sortir, elle s'arrête sur le seuil  
de la porte.

Il me semble que j'ai oublié quelque chose! Mais quoi? Je ne sais. (Elle  
revient.) Mon chapeau? Non, ce n'est pas cela. (Elle s'arrête devant le ta-  
bleau, le contemple, et par distraction tire quelques sons du piano.) Ce piano  
n'est pas d'accord. Mon Charles aura la peine de l'accorder. Je ne sais pour-  
quoi je laisse ici ce portrait... Je suis mal à l'aise dans cette pièce. Je ne puis  
cependant le faire ôter : c'est la seule chose qui me reste de lui. C'est  
une satisfaction pour moi de le regarder. Tu me souris, Ferdinand? tout  
comme jadis! Il y a pourtant bien du changement! un grand changement!  
Il fut un temps où la pensée de devenir l'épouse d'un autre n'aurait pu se  
présenter à mon esprit. Quelle différence, alors!... Enfin, cela ne pouvait  
ne devait pas être... Ne suis-je pas heureuse?... Ne m'a-t-il pas oubliée,  
lui?... Que je suis enfant! que je suis folle de tenir encore à lui! (Elle  
entend venir Waller, détourne brusquement les yeux, et commence un  
bruyant allegro.)

#### SCÈNE II.

LOUISE, WALLER.

WALLER.

Quelle ardeur, Louise!

LOUISE, qui cesse de jouer.

Le piano n'est pas d'accord, mon ami.

WALLER.

N'est-ce que cela? N'y a-t-il point de cordes cassées? Vraiment, tu étais  
dans un moment d'inspiration.

LOUISE.

Comment donc?

WALLER.

Tu t'es enfuie du jardin.

LOUISE.

J'étais venue chercher mon ouvrage; j'allais y retourner.

WALLER.

Malheureusement je suis obligé de sortir.

LOUISE.

Obligé de sortir? Voici pourtant une belle soirée d'automne.

« Aussitôt après la bataille de Waterloo, M. de Bourmont rassembla quelques officiers français, passa la frontière, souleva les populations de la Flandre en faveur de l'autorité royale, s'empara de dix-sept villes, etc., etc. »

La garde royale organisée, M. de Bourmont eut le commandement de la 2<sup>e</sup> division. Il fit la campagne de 1823 en Espagne; en 1829, il fit partie du ministère Polignac, puis fut chargé avec l'amiral Duperré de l'expédition en Afrique. »

Voilà le récit des faits de la vie de M. de Bourmont, d'après la *Gazette du Midi*, et notre esprit se confond à deviner comment on n'a pas vu que ce récit lui-même était l'injure la plus sanglante qu'on pût jeter à la mémoire du maréchal.

Est-ce donc en France, à la face d'un public intelligent et éclairé, qu'on peut écrire comme un panégyrique qu'un homme a pendant dix ans excité la guerre civile en France, qu'en l'espace d'un an il a trois fois changé de drapeau, et que, dans cette dernière mutation, c'est à la veille de la bataille qu'il a quitté le drapeau de la France, avec un colonel et des officiers, pour aller attendre, derrière les fourgons des cosaques, que le résultat de toutes ces trahisons fût accompli? La *Gazette du Midi* le dit elle-même : la défaite de Waterloo n'aurait pas eu lieu, si les ordres de Napoléon avaient été exécutés.

Mais qui donc a empêché si fatalement l'exécution de ces ordres, si ce n'est l'infâme trahison de ceux-là qui, abandonnant le drapeau le jour de la bataille, avaient mis la confusion partout?

Et voyez combien est impossible la route où se sont engagés les défenseurs de M. de Bourmont. Le paragraphe qui suit l'annonce de sa désertion avec le colonel Clouet commence ainsi :

« *Fleurus voit encore nos armes victorieuses.* »

Mais si vos armes étaient celles de la France alors, ce dont je doute pour ma part, votre illustre ami M. de Bourmont venait de passer de l'autre côté. C'est vous qui le dites, et ne voyez-vous pas toute l'inconséquence de votre position?

Quant à nous, nous n'avons pas voulu faire la biographie de M. de Bourmont; nous avons été provoqués à ce débat, et nous ne prendrons pas la peine de relever tous les oublis volontaires de la *Gazette*.

Nous n'avons pas cherché dans les mémoires de cette époque la preuve que, le soir même de l'explosion de la machine infernale, M. de Bourmont, qui était revenu de Vendée avec Georges Cadoudal et les autres chefs royalistes, alla dans la loge du premier consul dénoncer les jacobins comme les auteurs de cet attentat. Nous ne rappellerons pas ces tristes débats où M. de Bourmont, témoin à charge contre le maréchal Ney, vint aider à cet abominable assassinat juridique (1), que vos patrons chéris, messieurs de la *Gazette*, firent consommer malgré l'article 16 de la capitulation de Paris :

« *Nul ne pourra être poursuivi à cause de sa conduite ou opinion politique.* »

Arrière tous ces souvenirs qui font monter à la fois les larmes aux yeux et la colère au front! Mais, au nom du ciel, taisez-vous donc! taisez-vous donc!

Revenons au point de vue de discussion que nous avons tout d'abord indiqué, et voyons comment, à propos de M. de Bourmont, puisque Bourmont il y a, la *Gazette du Midi* et son parti comprennent l'histoire de nos dernières révolutions.

En 1791, on va rejoindre à Coblenz M. le comte d'Artois; on émigre, non pas alors que la vie est menacée par la terreur de 1793, mais on émigre pour faire la guerre à la France, pour aller organiser contre la mère-patrie ce réseau d'invasion contre lequel toute l'énergie du peuple et de cette ignoble et sanglante Convention (style *Gazette*) fut à peine suffisante pour sauver l'intégrité du territoire. On émigre, on emporte tout ce qu'on peut emporter, on jette le pays dans des embarras inextricables, on le met à deux doigts de sa perte, dans cette position où il n'y avait plus qu'un remède : de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace. Et puis, quand il a fallu que, sous peine de mort, la France, se débattant au milieu des conspirations de l'intérieur, de celles du dehors et contre quatorze armées, imprimât une terreur profonde à tous ses ennemis, on vient gémir sur les victimes, et insulter grossièrement les hommes qui ont eu le courage de sacrifier à leur patrie tout jusqu'à la mémoire de leur nom.

Ainsi, vous enseignez à vos enfants qu'il faut quitter la patrie et aller à l'étranger constituer, au profit d'une famille perdue, une autre patrie étrangère, où l'on aiguise des armes pour combattre contre la France. Vous faites l'éloge de ceux qui l'ont fait en 91, et vous confondez les dates pour tâcher de faire croire qu'en émigrant c'était la terreur de 93 qu'ils fuyaient. Vous mentez, vous mentez sciemment, et la preuve, c'est que le même crime, — car l'émigration est un crime, sachez-le bien, — aurait été commis en 1830, si les conseils des plus exaltés d'entre vous avaient été suivis.

Nous ne voulons pas de vous pour élever les enfants de la France; nous voulons qu'on leur apprenne qu'il faut rester près de sa mère quand elle est malade, et qu'il faut la respecter et la servir, même quand on la croit injuste ou cruelle.

Voilà notre morale, gardez la vôtre!

Vous injuriez gratuitement la Convention Nationale. Vous la traitez d'ignoble, vous, les prôneurs de ces princes qui font l'orgie quand ils sont jeunes, et qui se font jésuites quand ils sont vieux; de ces princesses qui n'ont pas même les vertus de la femme, et qui sont obligées de cacher leur honte sous le nom d'un valet de chambre complaisant.

Vous la traitez de sanglante, vous qui parlez de la terreur de 93, et qui oubliez celle de 1816; et pourtant il y a une grande, une immense différence.

93 est un combattant écrasé par le nombre, à moitié vaincu, qui sauve sa vie par tout ce qui tombe en son pouvoir, au nom du principe sacré de la légitime défense.

1816 est un traître qui arrive à l'arrière garde du vainqueur, et qui, lorsque le vaincu est bien solidement garrotté et abattu, vient alors lui cracher au visage et lui percer les flancs à grands coups de lance.

(1) Paroles de M. le général Excelmans à la chambre des pairs pendant le procès du National.

Vous étiez vainqueurs, et vainqueurs sans conteste, quand vous avez fait fonctionner vos cours prévôtales; vous étiez vainqueurs par la grâce des Anglais et des Russes, quand vos séides, protégés par l'impunité, promenaient dans le pays désolé la torche et le poignard.

Eh bien! la morale que nous voulons qu'on apprenne à nos enfants est celle-ci :

L'homme qui défend sa mère ou sa patrie seul contre beaucoup est un brave; l'homme qui insulte, écrase et tue son ennemi à terre est un lâche!

Vous voyez bien que nous ne pouvons pas vous laisser instruire les enfants de la France.

## Paris, le 15 novembre 1846.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSUREUR.)

La compagnie du chemin de fer du Nord va enfin donner au transport des marchandises sur la grande ligne qu'elle dessert une organisation régulière et complète. C'est pour la première fois que ce transport sera opéré sur des masses et sur une distance qui permettra de bien apprécier l'aptitude des chemins de fer sous ce rapport, car les chemins d'Orléans et de Rouen, sur lesquels de grands transports s'exécutent, sont encore trop courts pour que l'expérience soit parfaitement satisfaisante et tout-à-fait concluante.

Le tarif des prix de transport sur le chemin de fer du Nord est utile à examiner. C'est la condition qui exercera le plus d'influence sur le mouvement des marchandises. On sait que le cahier des charges partage, sous ce rapport, les marchandises en quatre classes, suivant qu'elles sont plus ou moins précieuses. Pour chaque classe, un maximum est fixé que la compagnie ne pourra dépasser. Ce maximum est, pour la première classe, de 18 centimes par tonne (poids de 1,000 kilog.) pour un kilomètre de parcours. Les denrées coloniales et les vins appartiennent à cette classe. Pour la seconde, il est de 16 centimes; là sont les blés, par exemple. Pour la troisième, il est de 14 centimes; elle se compose surtout de matériaux à bâtir. Pour la quatrième, comprenant la houille et les engrais, il est de 10 centimes. Pour fixer les idées, rappelons que le prix moyen du roulage ordinaire est de 20 centimes par tonne et par kilomètre; celui du roulage accéléré de 30 à 35 centimes; celui des Messageries bien plus élevé encore.

La compagnie du chemin de fer du Nord, s'il faut en croire le *Journal des Débats*, auquel nous empruntons ces détails, a recomposé les différentes classes en transposant plusieurs objets dans l'une des classes inférieures et en adoptant pour chaque classe des prix moindres que ceux du cahier des charges. Elle a, en outre, modéré un peu plus les prix des transports allant du midi au nord. Les vins, par exemple, au lieu de 18 centimes, n'en paieront que 10 pour les petites distances et 9 pour les grandes. Ainsi, un tonneau de vin de quatre pièces pourra être transporté de Paris à Lille pour 23 f., et de Paris à la frontière pour 27 f. Comme la compagnie a admis un système de primes pour tout expéditeur dont les envois atteindraient une quantité déterminée, et que ces primes atteindront facilement 10 0/0, l'expédition des vins de France en Belgique recevra de grandes facilités. Il en coûtera une dizaine de francs pour envoyer une pièce de vin de Paris à Bruxelles. Pour les grains qui ont un mouvement inverse, les dispositions sont les mêmes; la compagnie les a fait descendre de la deuxième classe du cahier des charges à la troisième, à celle qui est moins imposée que la troisième de ce même cahier. Ainsi, 1,000 kilogrammes de blé ou de farine, ou encore de pommes de terre, sont taxés de la frontière à 52 f., de Lille à Paris à 30 f., d'Amiens à Paris à 19 f., prix également réductibles de 10 0/0 après une certaine limite. Un hectolitre de blé coûtera de Paris à Lille 2 f., et de Lille à Paris 2 f. 50 c. Pour prendre une distance moins grande, celle de Clermont (Oise), qui se trouve dans le rayon actuel d'approvisionnement de la capitale, l'hectolitre paiera 80 centimes (il y a 84 kilomètres). Des réductions pareilles auront lieu pour le sucre brut et pour le sel.

Les pavés, les cailloux, l'argile, le plâtre, ont été déplacés dans la dernière classe au lieu de la troisième et même de la seconde, et la quatrième classe de la compagnie est tarifée à 9 centimes pour la direction du nord au midi, à 7 du midi au nord, au lieu de 10.

La compagnie du chemin de fer du Nord a entrepris de disputer le transport de la houille aux canaux; elle a commandé à cet effet un matériel considérable qui n'est pas encore prêt. Cette lutte sera d'un grand intérêt et dans tous les cas d'un grand profit pour le public. Il devra en résulter, en effet, que, sous l'aiguillon de cette concurrence active, l'exploitation des

canaux devra atteindre chez nous la perfection à laquelle elle est parvenue chez d'autres peuples. La circulation y doublera, y quadruplera de célérité; elle sextuplerait qu'elle ne dépasserait pas encore la vitesse habituelle sur le canal Érié. A qui restera l'avantage? Nous ne nous hasardons pas à le prédire, car ni les canaux ni les chemins de fer n'ont encore dit leur dernier mot.

— On assure que les premières ouvertures relatives au mariage de M. le duc de Bordeaux avec la princesse Béatrix de Modène remontent aux premiers jours du mois d'octobre, et que le consentement définitif de la princesse a été donné le 13 du même mois. On comprendra sans peine qu'elle ait été si prompte à se décider : elle touchait à sa trentième année, et semblait menacée, comme disent nos jeunes filles en France quand elles parlent d'une compagne destinée au célibat, de coiffer sainte Catherine.

La sœur cadette de M<sup>me</sup> la duchesse de Bordeaux, dont on a annoncé le mariage avec le second fils de don Carlos, ne sera unie au jeune prince qu'au mois de février, époque à laquelle les nouveaux époux iront se fixer à Venise, dans un palais acheté pour eux sur le grand canal. Il paraît que M. le duc de Bordeaux fixera aussi sa résidence à Venise; c'est là qu'il attendra les événements, comme disent ses rares amis de France qui ne sont pas encore ralliés à la branche cadette.

— Le *Journal des Débats* enregistre, avec une satisfaction qu'on comprendra sans peine, l'extrait suivant d'une lettre datée de Milan, 7 novembre :

« Des bruits absurdes ont été répandus sur la fortune particulière du duc de Modène et sur la dot qui sera dévolue à sa sœur. Il est certain que la princesse Thérèse n'apportera en dot à son mari que quatre millions de francs et d'assez grandes valeurs en pierres fines qu'elle tient de sa mère. »

On voit que nous sommes loin des cent et même des cent quatorze millions dont certains journaux, et le *Constitutionnel* entre autres, avaient parlé.

— Un journal annonce ce matin que M. de Chateaubriand est en ce moment atteint d'une indisposition qui donne quelques inquiétudes.

— Hier, il y a eu grande réception chez lord Normanby. On n'y était admis que sur des lettres d'invitation. Chacun de ceux qui s'y trouvaient présents a pu constater l'absence de l'ambassadeur espagnol, ainsi que de tous ses secrétaires et attachés.

— Les versements en faveur des inondés de la Loire effectués à la caisse centrale du trésor s'élevaient hier à la somme de 607,161 f. 61 c.

On écrit de Madrid au *Morning-Chronicle* :

« Les correspondances de Lisbonne annoncent que le langage du gouvernement français est décidément opposé à toute intervention ouverte dans les affaires du Portugal. On a envoyé de Paris au gouvernement espagnol le conseil de bien prendre garde à ce qu'il ferait vis-à-vis du Portugal et de ne pas donner à l'Angleterre de nouveaux sujets de querelle. »

La ville d'Excideuil vient d'être le théâtre d'une manifestation digne, calme, imposante, et qui est destinée à avoir un grand retentissement.

Le banquet offert à M. le docteur Chavoix, ex-maire d'Excideuil, a eu lieu le 8 de ce mois, dans la salle de spectacle, local que l'autorité n'a point cru devoir refuser, toutefois après plusieurs jours d'hésitation.

Le président de la réunion était l'honorable M. Reynaud-Lescure, notaire. Son âge et ses lumières l'avaient fait désigner plusieurs jours à l'avance par l'opinion unanime des personnes qui devaient y prendre part.

A une heure après midi, le nombre des convives réunis pour le banquet était de 160 environ; plusieurs des souscripteurs, privés d'y assister, avaient prévenu MM. les commissaires des divers motifs de leur absence, en annonçant qu'ils se joignaient de cœur et d'intention à tous les souscripteurs présents.

La réunion était composée de membres de tous les métiers de la classe ouvrière, de propriétaires et électeurs de la ville et des divers cantons de l'arrondissement d'Excideuil. On remarquait aussi avec plaisir que plusieurs maires anciens et nouvellement nommés, des communes voisines, étaient venus cordialement nommés de leurs sympathies leur ex-collègue, et protester par leur présence contre les atteintes graves que vient de commettre l'autorité supérieure à l'égard de l'indépendance des magistrats municipaux.

m'était impossible de m'y décider. Puis, un jour, sous un sombre berceau de verdure, enhardi par l'obscurité du crépuscule, j'osai te donner un baiser. Toi, tu fus silencieuse tout ce soir-là; mais le lendemain ton accueil fut aussi amical qu'à l'ordinaire... Louise, nous serons heureux, n'est-ce pas?

Certainement! certainement! Ce monde nous offre bien des joies; il serait un paradis si tous les hommes pensaient, sentaient comme toi.

Je ne sais; cela n'irait peut-être pas aussi bien que tu le crois. Toi-même ne t'es-tu pas souvent plaint de ma vivacité, de mon emportement?

Avec raison. Combien d'inquiétudes m'as-tu déjà causées?... Un peu plus de douceur, mon cher Charles, et tu serais le plus parfait des hommes... bien que ta brusquerie soit une des premières choses qui m'aient frappée lorsque j'ai commencé à t'aimer. Je ne l'ai pas oublié; tantôt tu montais des chevaux indomptables sans redouter les accidents, tantôt tu te prenais de querelle avec le premier venu et risquais de te faire tuer... Me causeras-tu désormais de pareils chagrins?

Jamais, sois tranquille, quoique le souvenir de ces inquiétudes soit pour toi doux à évoquer. L'amour ne rend-il pas agréable toute espèce de souvenir?... (Serrant Louise dans ses bras.) Lorsque je pense au temps où tu n'étais pour moi qu'une étrangère... je ne puis croire que tu sois à moi maintenant!... Louise, une minute m'est aujourd'hui plus précieuse que ne l'était une heure, un jour, une semaine entière, quand je ne te connaissais pas.

Et tu peux demander si je regretterai les plaisirs de la grande ville!

Nous les oublierons, n'est-ce pas? Ici, dans cette retraite tranquille, vivant dans notre intérieur, notre modeste fortune nous suffira. Nous serons gais et heureux. Nous cultiverons notre petit jardin! Le soir, je me reposerais dans tes bras de mes pénibles travaux... Ainsi nous descendrons le fleuve pur et limpide de la vie, jusqu'à ce que notre barque se sépare peu à peu, pièce par pièce. Alors, Louise, Dieu nous fera, je l'espère, aborder

WALLER.

Il s'agit d'une affaire assez importante, le procès du pauvre Linder, tu sais, à propos de ce vignoble que ce vieil avaré veut lui arracher.

LOUISE.

Je ne te retiens plus, le pauvre homme m'intéresse; ne néglige rien dans cette affaire.

WALLER, l'embrassant.

Sois tranquille. Excellent cœur! Un peu trop de penchant à la mélancolie, seulement. Tu regardais ce portrait avec tristesse lorsque je suis entrée.

LOUISE.

Moi?

WALLER.

Je l'ai bien remarqué. Ce portrait te rend triste; fais-le placer dans l'appartement voisin.

LOUISE.

Laissons-le là. Cette tristesse m'est agréable. Ce portrait d'un frère qui n'est plus me jette dans une douce rêverie; il me rappelle les années de mon enfance. Laissons-le là toujours, c'est la seule chose qui me reste de lui. Tu m'as souvent dit de le faire enlever; est-ce que cela te déplaît, si je le contemple quelquefois avec une secrète émotion?

WALLER.

Me déplaît, toi! Est-ce possible? Seulement, je ne sais, c'est sans doute un caprice de ma part, j'aurais voulu que ton frère eût choisi un autre moment pour se faire peindre. Il a une belle tête, bien expressive; son œil, son front annoncent un homme qui pense; mais pas un des traits que j'aime tant dans toi! Il y a des visages, lors même qu'on les connaît depuis des années, qui ne vous inspirent aucune familiarité, qui, au contraire, vous repoussent. Celui-là en est un. Vois ce pli à l'entour de la bouche : il lui donne une expression qui me déplaît. Ce n'est pas de la méchanceté, mais une certaine fermeté froide. Il semble qu'aucun attendrissement, aucun sourire ne peut fondre cette glace.

LOUISE.

En toutes choses tu es un rêveur, mon cher Charles.

WALLER.

C'est un caprice de ma part; restons-en là. Voudrions-nous commencer

des querelles? Notre lune de miel vient à peine de finir. N'est-il pas vrai, Louise, que nous ne donnerons pas de mauvais exemple?

LOUISE.

Certainement, Charles; ne voulons-nous pas toujours être heureux comme nous le sommes maintenant?

WALLER.

Toujours, Louise, à moins que ce ne soit toi qui te trouves moins heureuse.

LOUISE.

Tant que je posséderai ton cœur, jamais.

WALLER.

Louise, dans notre retraite, dans cette campagne, ne regretteras-tu jamais le grand monde?

LOUISE.

Le grand monde! Est-ce que ce ne fut pas toujours mon souhait, vivre à la campagne avec toi, seule, au milieu de la belle nature? Ce grand monde est si petit! C'est un cercle où l'on tourne constamment dans l'ennui, l'affection, les belles paroles vides de sens. Ah! oui, je le sens bien, on est plus heureux ici, et il ne me reste rien à désirer.

WALLER.

Ni à moi non plus, Louise; je me trouve complètement heureux. Aujourd'hui, toute la journée, j'ai fait de doux rêves; je me suis figuré ce que sera notre existence entière. Charmante! Chaque jour de notre vie sera semblable à l'autre. Cette conformité est quelque chose de doux et de beau. Peu à peu notre jardin, ces belles contrées qui nous environnent nous deviendront chers comme une partie de nous-mêmes. Louise, nos enfants se joueront autour de nous. La destinée nous favorisera; nous verrons aussi nos petits-enfants, et, quand nous serons vieux et ridés, nous nous acheminerons vers le terme de notre carrière d'un pas que l'âge rendra mal assuré, mais avec le cœur serein. Nous nous rappellerons combien nous fûmes heureux; nous revivrons dans le souvenir de notre bonheur. Ainsi, un soir, tout en admirant le coucher du soleil, je te raconterai que, sous le tilleul, derrière ta maison, je te vis pour la première fois; je cueillis une jacinthe, je te l'offris, et tu l'acceptas avec un doux sourire. Tu me jouais souvent quelque chose sur ton piano; la soirée se prolongeait alors avant dans la nuit. Cent fois je voulais prendre congé de toi, cent fois il



Au moment où MM. les commissaires se préparaient à aller chez M. le docteur Chavoix pour l'accompagner à la salle du banquet, les convives, par un élan spontané, se sont rendus à son habitation pour l'escorter ensemble. C'est au milieu de ce cortège adossé par l'ordre, la gravité et les sentiments qui se peignaient sur toutes les physionomies que M. Chavoix est arrivé au lieu du banquet.

Le coup d'œil de la salle de spectacle était ravissant, les propriétés des quatre hôtels de la ville chargés de préparer le repas paraissant rivaliser de zèle pour orner et servir les tables le mieux possible.

MM. les commissaires du banquet, par leurs soins, leur activité, leurs prévenances, ont fait placer convenablement et avec ordre les convives sans distinction de rang. On leur doit à tous les grands éloges pour l'empressement qu'ils n'ont cessé de prodiguer dans tout le cours de la fête, afin que personne n'eût à élever la moindre plainte.

Après tant plus de deux heures, la réunion a présenté un aspect admirable par l'entrain et la gaieté pleine de satisfaction qui éclataient parmi les assistants. Il semblait qu'une seule pensée animait tous les convives, celle de l'amitié et de la reconnaissance pour le citoyen indépendant qui n'avait pas voulu, comme tant d'autres, sacrifier ses convictions aux pieds des puissances du jour.

Après le dessert, M. le président a fait ouvrir les portes des tribunes, et même instant plusieurs dames, accueillies par les applaudissements de l'assemblée entière, sont venues se placer sur le premier rang des tribunes. Le peuple de la ville et des environs a envahi toutes les places restées libres, et en peu d'instants la salle entière a présenté l'aspect le plus animé, car chacun se hâta de participer à la joie de cette réunion.

(ECHO DE VESONE.)

On nous prie de publier la pétition suivante, qui vient d'être adressée à MM. les ministres des travaux publics de la marine et des finances, chacun en ce qui le concerne :

Monsieur le ministre, le désordre immense se fait remarquer, on regrette de le dire, l'administration du canal d'Arles à Bouc. Il est impossible de passer plus long-temps à le signaler à votre autorité.

Malgré, peut-être, depuis la création de ce canal, et sa tradition au commerce et à la navigation maritimes, les intérêts de la navigation et du commerce n'avaient été compromis à un tel degré par la négligence et l'incurie de ceux qui ont la haute surveillance et le soin de l'entretien de cette propriété publique.

Les capitaines-marins et armateurs soussignés, appartenant au port d'Arles qu'à d'autres ports voisins de la Méditerranée, sont certes pas de ceux qui se plaignent avec légèreté. Que ces plaintes sérieuses n'ont-ils pas eues de le faire jusqu'à ce jour ! Cependant ils se sont tus... Mais aujourd'hui, malgré leur répugnance à censurer les actes d'une autorité coupable, ils sont prêts et victimes d'abus si révoltants et si ruineux, qu'ils ne peuvent obtenir la réparation que de votre haute justice.

Voici les faits les plus récents que personne n'osera démentir : Depuis le 15 octobre dernier environ, les mauvais temps qui ont régné sur la Méditerranée et le triste état des passes du Rhône, rendant impraticables par les crues du fleuve, ont forcé presque tous les navires chargés à Marseille pour Arles de prendre la voie du canal de Bouc. Depuis cette époque jusqu'à ce jour (11 novembre 1846), plus de cent cinquante navires, chargés de blés, sont arrivés au bassin d'Arles, qui ne peut plus en contenir, ou dans le voisinage, sans pouvoir pénétrer dans le Rhône, où leur débarquement doit s'opérer, pour être dirigé ensuite du côté du nord par les compagnies de bateaux à vapeur.

Le nombre de ces navires s'accroît à chaque moment par des arrivages nouveaux, et près de deux cent mille hectolitres de blés, situés en majeure partie pour le centre, l'est et le nord de la France, sont là qui attendent que l'écluse d'accession au Rhône la Passe-Livache, qui la suit, soient débarrassées de la vase qui obstrue, pour pouvoir passer.

Ainsi, quelques mètres de plafond à débayer, qu'un travail incessant et de deux ou trois jours pouvait exécuter à la satisfaction de tous, retiennent oisifs dans un port les équipages de plus de cent cinquante navires. Et les populations du Nord, frappées de disette, et qui attendent cette marchandise de première nécessité, à la merci d'une drague qui fonctionne bien ou mal dans le même arrondissement des Bouches-du-Rhône !...

Cela est inouï ! Ne s'agit, en effet, que d'enlever la vase d'une seule écluse et le canal qui lui fait suite, en tout 200 mètres environ à draguer quelques centimètres de vase à enlever.

Les navires chargés ont un tirant d'eau moyen de deux mètres ; à cette profondeur qu'il faut dans l'écluse d'accession au Rhône que dans la passe. Au lieu de ces deux mètres, il n'y en a que 1 mètre 60 à 62 et 63 centimètres au moment où nous parlons. Depuis que les navires réclament à grands cris leur passage, on

travaille avec une drague dont la construction vicieuse donne, chaque jour, des résultats à peu près nuls, quoiqu'elle soit neuve. Ses *cueilleurs* ou *godets* sont placés latéralement, et ôtent, à peu de profondeur, par le vice de la construction, la vase où l'on pourrait se passer de la toucher. Si, au lieu de ce moyen contre lequel toute la marine arlésienne et autre a réclamé, on avait employé la drague des sieurs Clément et Trousche, anciens entrepreneurs des réparations du canal, tout eût été mis en état dans 48 heures. Mais on a lésiné sur l'achat de cette drague, qui, nonobstant cette circonstance, a été offerte et refusée par l'administration du canal.

Les navires demandent leur déchargement, et on leur répond : « Allez au Rhône. » Cet état de choses peut, en outre, d'un moment à l'autre, compromettre la tranquillité publique.

Vous le savez, Monsieur le ministre, une somme de plus de 60,000 fr. est annuellement votée pour les réparations et l'entretien du canal. Eh bien ! depuis deux ans, il n'a été rien ou presque rien fait. On a laissé périr peut-être tout ou partie de cette allocation. On a compris ce grave état de choses en réformant naguère l'administration du canal ; mais ce n'est point assez que de changer les personnes, il faut atteindre les choses, c'est à dire les abus qui ont réveillé un moment l'autorité de son assoupissement.

Il semble qu'un fatal génie préside à ce canal. On s'est habitué dans Arles à le traiter tantôt comme une propriété privilégiée pour quelques uns, tantôt comme une simple roubine de dessèchement pour l'usage des particuliers, sans égard pour la navigation, ainsi que nous allons rapidement le prouver par des faits de notoriété publique.

M. le préfet de Marseille, par un arrêté récent, avait fixé le chômage du canal à partir du 8 août 1846 jusqu'au 8 octobre suivant. Conformément à cet arrêté, le canal a été fermé à la navigation à la voile ; mais par une exception inconcevable et non prévue dans ledit arrêté, le canal s'est ouvert pendant le chômage et le temps fixé pour les réparations à tous les bateaux de la Grand'Combe qui portaient de la houille à Bouc. Et pour cela il a fallu introduire et l'on a introduit, en effet, à vannes, ouvertes de jour et de nuit, les eaux bourbeuses du Rhône, qui ont précisément encombré de leur limon l'écluse d'accession qui ferme le passage à tous les navires venus dernièrement de Bouc. Vous ne savez pas cela, Monsieur le ministre ; les soussignés en sont sûrs. Vous n'auriez jamais toléré l'exercice d'un pareil privilège, eussiez-vous été intéressé dans les mines de la Grand'Combe, comme on le dit de M. de Lacoste, notre honorable préfet, ce que les soussignés refusent de croire de ce haut fonctionnaire.

Une enquête, Monsieur le ministre, vous en apprendra bien d'autres. Vous ne voyez ici qu'un bien petit côté des misères dont sont dévorées les petites localités éloignées de la métropole et à la merci d'une satrapie qui chercherait vainement à s'abriter sous l'égide du pouvoir.

Loin de nous la pensée d'imputer à l'ingénieur résidant à Arles la déplorable situation où nous nous trouvons ; son zèle et son talent sont connus et justement appréciés. Le mal est plus haut, et c'est là que nous voulons l'atteindre. L'honorable M. Collet, chargé depuis peu de la tâche de M. Pouille, est l'exécuteur passif des instructions qu'il reçoit, personne n'en doute ; c'est encore à M. le préfet qu'il a renvoyé les capitaines-marins, dans la réponse à l'acte extra-judiciaire qu'ils lui ont signifié le 9 novembre courant.

Le canal, dans tout son parcours, doit aussi donner deux mètres d'eau, sans quoi la navigation est interrompue comme elle l'est aujourd'hui par l'écluse d'accession. Eh bien ! dernièrement un navire, le *Saint-Yago*, capitaine Isnard, arrivé près de l'écluse de l'Etourneau, se vit enlever l'eau dont il avait besoin pour continuer sa route, et, mis en état d'échouement, il en était déjà venu à se servir sans succès de son cabestan, lorsque, s'adressant à l'éclusier, celui-ci lui répondit qu'il obéissait aux ordres qu'il avait reçus, ordres, on doit aussi le reconnaître, qui furent retirés aussitôt que la plainte du capitaine fut connue de l'ingénieur du canal. Mais il n'en est pas moins vrai qu'en ce moment le canal s'abaissait, se vidait, non point par nécessité, mais pour servir l'opération du dessèchement de la vallée des Baux, dans laquelle se trouve cette fois intéressé, non M. le préfet, mais M. le marquis de Grille, député d'Arles, et un autre membre influent de sa famille.

Que voulez-vous faire contre de pareilles influences ? Aujourd'hui encore, le canal, par des causes identiques, est innavigable dans une longueur de près de 300 mètres au-dessus du pont de Beyne jusqu'à celui du Mas-Thibert. Dans le bief de la Montcalde, il y a, à fond, plusieurs *chalans* appartenant à l'administration du canal ; ils ont été la cause d'une avarie occasionnée au capitaine Pellissier, chargé de blé pour la Suisse. Il n'y a pas jusqu'aux simples éclusiers qui répondent aux légitimes observations des capitaines avec une arrogance qu'il faut accepter sous peine de les voir verbaliser pour le frottement d'un navire contre une pierre d'écluse.

Tout cela est vraiment intolérable et réclame une prompt justice.

Le canal est fait, avant tout, pour la navigation. Celle-ci paie

assez cher le droit de passer pour arriver au Rhône et non pour rester envasée ou échouée dans un bassin quelconque. Si, comme cela pourrait être, le canal était affermé, il y aurait dans ce qu'on relève aujourd'hui non seulement une faute, mais une violation des engagements les plus évidents et les plus rigoureux, violation qui serait infailliblement atteinte et d'une manière sévère par les tribunaux. L'Etat qu'on paie, on le demande, n'est-il pas tenu par les mêmes liens de droit, et ne doit-il pas exécuter ses engagements aussi religieusement qu'un particulier ?

Les soussignés n'attendent aucune protection, aucune justice de leur administration locale, pas plus que de leur préfet ; vous en connaissez les causes. Aussi, quoique les réclamations les plus pressantes aient été adressées à M. de Lacoste ainsi qu'à M. de Montluisant dès le 8 courant, ceux-ci s'en sont peu émus : les actes et les résultats l'attestent. Il n'y a que vous qui puissiez leur apprendre qu'on ne se moque point ainsi d'intérêts publics si gravement menacés, et que plus de 800 marins qui souffrent valent la peine qu'on se dérange un peu pour eux.

(Suivent les signatures.)

P. S. — Aujourd'hui, 13 novembre 1846, à midi, et au moment où nous sommes sous presse, l'eau a baissé dans le bassin du canal d'environ 25 centimètres, sans que nous puissions dire par quelle cause. Il en est résulté l'échouement de plusieurs navires, parmi lesquels nous pouvons citer ceux des capitaines Milhe, Chieusse, Lamanon et autres. Si la baisse continue, il peut en résulter les plus graves préjudices pour les navires chargés ; les raisons n'ont pas besoin d'en être déduites, quand on sait que le plafond du canal est loin d'être égal.

L'écluse d'accession au Rhône en est au même point que le 11 du courant ; elle n'a qu'un fond de 1 mètre 60 centimètres. Elle donne passage aux navires allégés, ou ne calant que 1 mètre 50 ou 60 centimètres. Le plus grand nombre est toujours là et attend...

La drague est inactive en ce moment. Cela vient sans doute des résultats nuls qu'elle procure. On ne paraît pas vouloir lui substituer d'autres moyens.

Cependant d'autres navires arrivent, et viennent ajouter à l'encombrement sans exemple du canal. Quand cela finira-t-il ?... Personne ne sait le dire.

Faut-il rappeler à l'administration supérieure que l'écluse du canal de Beaucuire, plus envasée que celle du canal d'Arles, a été dernièrement déblayée en trois jours ?

Et il y a bientôt trois semaines qu'on fait semblant de travailler chez nous !

Arles, le 11 novembre 1846.

### Chronique.

On annonce l'arrivée de M. Aldo à Lyon, où il se propose de donner des spectacles d'exercices physiques.

— Cette semaine, un homme s'est présenté en plein midi devant l'étalage du sieur Laforêt, boulanger à Villefranche, en a détaché avec dextérité deux *miches* (pains d'une livre). Signalé aussitôt au boulanger, il fut poursuivi ; mais dans sa course depuis l'église jusqu'à la rue des Frères, distance de quelques minutes, il eut le temps de dévorer une *miche* entière et la moitié d'une autre. Stupéfait d'une telle voracité, le poursuivant n'eut pas le courage d'arrêter cet affamé, qui paraissait résumer sur son visage au teint livide, aux joues creuses, la peinture la plus énergique et la plus pitoyable de la faim. Il lui abandonna même le dernier fragment de pain pour achever à loisir son repas improvisé.

(Journal de Villefranche.)

— Une petite fille de cinq ans vient d'être recueillie dans l'église d'Ars (Ain), non loin de Villefranche.

C'était la sœur du premier enfant ; elle indiqua le domicile d'une tante, rue Porquerolles, au faubourg de Villefranche, dépendant de Limas, et fut conduite devant le maire de cette commune.

Ces deux infortunés étaient les enfants d'un charlatan qui a fréquenté pendant assez long-temps nos marchés et que la misère avait forcé à s'éloigner. Après avoir fait avec sa femme un partage de leur progéniture, sur quatre enfants, il en avait emmené deux avec lui et laissé les deux plus jeunes à la charge de cette femme. Celle-ci les confia à sa sœur et disparut elle-même aux environs de Pâques dernier.

Cette sœur, déjà surchargée de famille, obligée à de fréquentes absences pour se livrer à un petit commerce de chevillères, ne pouvant suffire à tant de soins et de dépenses, aurait pris le parti d'exposer les deux enfants à la pitié publique. Des formalités ont été aussitôt remplies pour leur admission à l'hospice de la Charité. (Idem.)

### Spectacles du 17 novembre.

GRAND-THEATRE. — Concert donné par M<sup>lles</sup> Thérèse et Maria Milanollo, violonistes.

THEATRE DES CELESTINS. — Bénéfice de M. Pougin, régisseur. — M. de Crac, comédie. — Le Petit-Fils, vaudeville. — Clarisse Harlowe, vaudeville.

Une fille belle et riante.

LOUISE.

À enlever les écueils.

WALLER.

Et revivre dans nos descendants.

LOUISE.

Nous nous éteindrions doucement ; notre dernier jour sera pur comme le jour d'été ; nous jeterons encore une fois les yeux sur la carrière que nous parcourons... mais sans remords, sans une seule larme, et me et sérénité.

WALLER.

Je pousser un soupir.

LOUISE, soupirant.

Je pousser un soupir !...

WALLER.

Justement, tu soupirez ; c'est aussi un effet de la joie. Comme le bonheur rend le cœur gros.

LOUISE.

Comme tu dis, Charles !

WALLER, se tournant vers le portrait.

Mon frère n'était pas aussi heureux... n'est-il pas vrai, Louise ? Jamais il n'était comme tu le fais en ce moment... C'était un homme froid.

LOUISE.

Certainement, non... Ah ! il n'était souvent que trop sensible.

WALLER.

Est donc le peintre qui ne sentait rien ?

LOUISE, souriant.

En reviens toujours à ce portrait !

WALLER.

Donne-moi... N'as-tu pas un couteau ?

LOUISE, en badinant.

Je ne veux pas me tuer à cause de ce portrait ?... Le voici.

WALLER, riant.

Quand garde !... C'est un petit présent que je veux te faire.

LOUISE.

WALLER.

Voilà, Louise, cette pomme ? C'est la première, la seule mûre de tout

le jardin.

LOUISE.

Vraiment ?

WALLER.

Regarde ce joli vermillon... c'est la couleur de l'aurore, c'est celle de tes joues. (Il partage la pomme.) Tiens, prends cette moitié.

LOUISE, qui pose la moitié de la pomme sur le piano.

Je veux la conserver pour ce soir.

WALLER.

Ne va pas l'oublier !

LOUISE.

Ne crains rien !

WALLER.

Mais, méchante enfant, tu ne me fais pas souvenir que je voulais sortir.

LOUISE.

Adieu, Louise.

WALLER.

Reviendras-tu bientôt ?

LOUISE.

Dans une demi-heure.

WALLER.

Bien sûr ?

LOUISE.

Je traverserai le jardin ; c'est le chemin le plus court. (Il se dispose à sortir.)

WALLER.

Charles !

LOUISE.

Que veux-tu ?

WALLER s'arrête.

Attends un instant, je t'accompagnerai jusqu'à la porte du jardin voisin. Vois comme ce coucher de soleil est beau... Allons ! (Elle s'empare de son bras. Ils sortent.)

SCÈNE III.

FERDINAND RAMSTEIN, en habit de voyage ; UN DOMESTIQUE.

LE DOMESTIQUE.

Si Monsieur veut bien attendre un instant ici ?

RAMSTEIN.

Vous dites qu'il n'y est pas ?... ni madame Waller ?

### LE DOMESTIQUE.

Il paraît. Elle sera probablement dans le jardin... Je vais l'appeler... (Il sort.)

### SCÈNE IV.

RAMSTEIN regarde de tous côtés dans la chambre.

C'est donc là sa demeure ! J'en ai franchi le seuil... Si elle venait... que lui dirais-je ? Ici, ici, elle habite, elle vit !... Ici, dans les bras d'un autre ! J'éprouve quelque chose d'étrange à cette idée. Au dehors, la campagne, le calme. En descendant la montagne, les sons d'une cloche rustique parvenaient jusqu'à mon oreille. Lorsque la voiture roula sur le pont en traversant la rivière aux flots dorés par le soleil couchant, lorsque j'aperçus à mes pieds la petite ville et ses rues désertes, mon cœur a battu avec violence. Il n'est point calmé... Tout ici est patriarcal et respire un air de satisfaction modeste. Le charme de l'intérieur, du coin du feu ! Et je viens pour troubler ce bonheur !... Non ! je me contenterai de la voir encore une seule fois de lui dire un adieu éternel ! Elle ne peut le trouver mauvais. Je n'aurais eu aucun repos sans cela !... (Il aperçoit le portrait.) Mon portrait !... Elle l'a conservé !... Ah ! quelle émotion ! quels souvenirs déchirants !... Les beaux jours que ceux où j'étais assis en face de toi, de toi, Louise, qui gourmandais la lenteur du peintre, qui avais toujours quelque blâme à lui adresser ! Ce portrait n'était jamais assez beau, assez parfait à ton gré. Comme mes regards se plaisaient à s'attacher sur ta figure souriante !... Mon cœur se brise... Pourquoi ne puis-je donc t'oublier ? C'était un beau temps !... le monde était pour moi tout autre... C'était un beau temps ! les fleurs, le vert feuillage des arbres me faisaient éprouver mille impressions délicieuses ; la vue du moindre objet extérieur éveillait en moi le sentiment de la beauté... Et maintenant tout est mort... (Il pose par distraction ses doigts sur le piano.) C'est le même piano, le piano sur lequel elle a joué si souvent pour moi seul... Combien de lieder m'a-t-elle chantés !... Je tournais soigneusement les pages de son cahier ; lorsqu'elle avait fini, elle me souriait gracieusement... Et c'est elle qui m'a ravi méchamment la paix, la joie, la vie, tout enfin, pour ne jamais me les rendre ! (Souriant avec amertume.) Madame Waller ! Maudit soit ce nom étranger, que j'abhorre !... Mais j'entends venir quelqu'un ; mon cœur bat à m'étouffer... Si c'était elle ?... Ciel ! où prendrai-je la force de lui dire un seul mot ? (La suite à un prochain numéro.)

**PALAIS ENCHANTÉ.** — *Galerie de l'Argue.* — Grandes soirées fantastiques de M. Robin. Les expériences seront continuellement variées. On commence à sept heures et on finit à dix heures.

### Nouvelles diverses.

Le tribunal correctionnel de Lille a prononcé le 14 son jugement dans l'affaire relative à la catastrophe de Fampoux. Il a renvoyé des fins de la plainte les quatre prévenus traduits devant lui. Voici le texte du jugement qui a été rendu après une demi-heure de délibération :

« Attendu qu'il est résulté des débats que le 8 juillet 1846, à Fampoux, sur le chemin de fer du Nord, un train venant de Paris, composé de vingt-huit voitures, remorqué par deux locomotives, ayant dérayé et s'étant divisé par rupture de moyens d'attache, s'est en partie précipité du haut d'un remblai dans un marais profond, où quatorze de ses voyageurs ou conducteurs trouvèrent la mort, la plupart par submersion, à côté d'un plus grand nombre de blessés, dont cinq seulement d'une manière griève ;

« Que la catastrophe dite de Fampoux a donc eu pour cause immédiate un déraillement ;

« Mais attendu que la cause de ce déraillement lui-même, et malgré les plus grands efforts de la justice et le tribut insuffisant des lumières de la science, est demeuré enseveli dans le domaine des conjectures, la plupart inconciliables entre elles, exclusives de toute culpabilité, conduisant d'ailleurs toutes au doute et dès lors forcément à l'absolution ;

« Le tribunal renvoie les prévenus des poursuites, sans frais. »

— Les débats qui viennent d'avoir lieu devant le tribunal correctionnel de Lille nous ont appris qu'il avait été fait remise à M. Pétiet de la peine de vingt jours de prison, à laquelle il avait été condamné à la suite de la catastrophe du chemin de fer du Nord. Que le public se le tienne donc pour dit : des malheurs épouvantables ensanglantent l'exploitation des chemins de fer abandonnée à l'industrie privée ; la justice s'alarme, elle fera des enquêtes, elle jugera, elle sentira la nécessité d'être sévère, elle condamnera ; mais au-dessus d'elle il y aura un pouvoir souverain qui cassera ses arrêts et assurera l'impunité aux agents des compagnies.

Est-il besoin de commenter de semblables faits ?

— On lit dans le *Journal de Belfort* :

« Plus de vapeur ! ou du moins bientôt plus de vapeur ! On a vu jeudi dernier une locomotive d'un nouveau genre traverser notre localité avec une vitesse au moins égale à celle d'un chemin de fer quelconque. Elle était conduite par un militaire congédié, qui la dirigeait au moyen d'un simple mouvement de va et vient imprimé d'arrière en avant. L'ingénieur mécanicien de cette machine permet de faire d'assez longues étapes sans autre fatigue que celle que doit éprouver un scieur de long travaillant consciencieusement. L'esprit inventif, qui marche si vite dans notre siècle de progrès, va placer les équipages au rang des inutilités ; les chemins de fer auront bientôt à lutter contre les voitures en bois, lesquelles, sans doute, ne tarderont pas à être détrônées par autre chose.

« Maintenant, voici venir une autre variété de l'espèce des vélocifères en bois. Le sieur Cuenat, de Reppe, qui a long-temps pétitionné au ministère de la guerre pour faire adopter une voiture en bois dont il est l'inventeur, vient enfin d'être autorisé à livrer sa machine à l'examen des autorités militaires de notre place. Les ex-

périences ont eu lieu dimanche dernier sur la place d'armes. Il suffit aux personnes qui se trouvent dans la voiture de *marquer le pas* pour la mettre en mouvement. La cadence du *pas ordinaire* produit une vitesse qui laisse bien en arrière les voitures des messageries Laffitte et Caillard ; quand on veut augmenter la rapidité de la marche, on prend le *pas accéléré*, et la voiture file avec la vélocité d'une locomotive lancée à toute vapeur. La force d'impulsion de cette voiture est fabuleuse, car on prétend qu'elle peut renverser des masses énormes. Ces essais promettent d'être très curieux. »

— Le 14 août dernier, le convoi de Rouen, en retard de trois minutes, partit de la gare de Paris à sept heures vingt-huit minutes du soir ; il était composé de dix-huit voitures et remorqué par une seule locomotive. La pesanteur du convoi rendant cette locomotive insuffisante, le mécanicien dut, au moyen d'un signal, appeler la locomotive de renfort. Cette locomotive servait au moment même à remiser des wagons dans les ateliers ; il fallut attendre son arrivée, et le convoi de Rouen séjourna sur la voie plus long-temps que de coutume.

Quand la voie est ainsi obstruée, les cantonniers doivent faire des signaux convenus. Ces signaux furent faits, et le convoi de Versailles, composé de neuf voitures, s'arrêta à temps, à la distance de cent cinquante mètres environ de la dernière voiture du convoi de Rouen.

Les mêmes signaux furent répétés pour le convoi de Saint-Germain, composé aussi de neuf voitures, et dont le départ avait suivi de cinq minutes celui du convoi de Versailles.

Malgré ces avertissements, le mécanicien Vallée négligea de faire la manœuvre nécessaire, et alla heurter le convoi de Versailles avec la machine du convoi de Saint-Germain qu'il montait. Gauthier, placé sur le wagon de bagages, perdit la tête et oublia de serrer le frein qui est confié à sa surveillance.

Il en résulta un choc, et plusieurs personnes furent blessées plus ou moins gravement.

Traduits devant le tribunal correctionnel de la Seine, Vallée et Gauthier viennent d'être condamnés, le premier à cinq jours d'emprisonnement, et le second à deux mois de la même peine.

— On lit dans l'*Union d'Auxerre* :

« Samedi dernier on a trouvé, dans le bois de Ravières, arrondissement de Tonnerre, le cadavre d'un jeune homme nommé Richebourg. Tout porte à croire que ce malheureux, qui laisse trois enfants et sa veuve enceinte, a péri victime d'un assassinat. Le frère de Richebourg a été arrêté à la suite de menaces qu'il aurait, dit-on, proférées dans un cabaret. Cet homme devait se marier bientôt. »

— On lit dans le *Propagateur de l'Aube* :

« Samedi dernier, il y a eu du bruit, du tumulte sous la halle de Bar-sur-Aube, à propos de l'enchérissement du grain. Il y a eu une hausse de 30 à 50 centimes par double-décalitre. Les consommateurs de la ville et de la campagne se l'arrachaient au prix de 6 f. 50 c. à 6 f. 60 c. Des luttes se sont engagées, des coups ont été portés, et sans la présence des gendarmes, du commissaire de police et de M. le sous-préfet Michel, les choses eussent pu devenir graves. Le lendemain, le pain était augmenté de deux centimes et demi par kilogramme. »

— Le conseil municipal d'Orléans vient de supprimer la subvention de 8,000 fr. qu'il allouait à l'école de médecine établie depuis

trois ans dans cette ville. L'expérience a été infructueuse ; l'école de médecine d'Orléans, trop rapprochée de celle de Paris, ne recevait point d'élèves.

— On lit dans le *Loir*, journal du département de Loir-et-Cher : « Lundi dernier, vers sept heures du soir, on a aperçu à Pezon, vers le sud-est, un météore lumineux qui pendant quelques secondes a répandu une très vive clarté sur la terre, et a laissé dans l'espace, après son évanouissement, pendant plusieurs autres secondes, une longue traînée d'étincelles semblables à celles d'une fusée, dans une direction presque oblique de l'est à l'ouest. »

### Bourse de Lyon du lundi 16 novembre.

| CHEMINS DE FER.     | COMPTANT.              |                | LIQ. COURANTE.         |                | LIQ. PROCHAINE.        |                |
|---------------------|------------------------|----------------|------------------------|----------------|------------------------|----------------|
|                     | 1 <sup>er</sup> cours. | dernier cours. | 1 <sup>er</sup> cours. | dernier cours. | 1 <sup>er</sup> cours. | dernier cours. |
| Avignon à Marseille | »                      | »              | 867 50                 | »              | »                      | »              |
| prime d. 10.        | »                      | »              | »                      | »              | »                      | »              |
| Paris à Orléans.    | »                      | »              | 1223 75                | 1223 75        | 1225                   | 870            |
| prime d. 10.        | »                      | »              | »                      | »              | 1231 25                | »              |
| Paris à Rouen.      | »                      | »              | 885                    | »              | 885                    | »              |
| prime d. 10.        | »                      | »              | »                      | »              | »                      | »              |
| Orléans à Vierzon.  | »                      | »              | 567 50                 | 566 25         | »                      | »              |
| prime d. 10.        | »                      | »              | »                      | »              | »                      | »              |
| Bordeaux à Orléans  | »                      | »              | »                      | »              | »                      | »              |
| prime d. 10.        | »                      | »              | »                      | »              | »                      | »              |
| Strasbourg à Paris. | »                      | »              | »                      | »              | »                      | »              |
| prime d. 10.        | »                      | »              | »                      | »              | »                      | »              |
| Tours à Nantes.     | »                      | »              | »                      | »              | »                      | »              |
| prime d. 10.        | »                      | »              | »                      | »              | »                      | »              |
| Chemin du Nord.     | »                      | »              | 642 50                 | 642 50         | 642 50                 | 642 50         |
| prime d. 10.        | »                      | »              | »                      | »              | 648 75                 | 650            |
| Paris à Lyon.       | »                      | »              | 500                    | 501 25         | »                      | »              |
| prime d. 10.        | »                      | »              | »                      | »              | 505                    | »              |

Le gérant responsable, B. MURAT.

**AVIS** Aucun remède n'a jamais eu autant de succès contre les **maladies des chiens** que la **POUDRE** de VATRIN, qui se vend, à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, 44 ; à Lyon, chez M. Bouchu, pharmacien, place du Change, 1, et chez M. Dupont, ainsi que dans chaque ville.

**AVIS.** Le sieur ODIER père a l'honneur de prévenir le public que dimanche 22 novembre, à midi précis, il fera une tournée en ville avec deux *mouvements inconnus*, accompagnés par des ouvriers décorés de rubans de diverses couleurs. — Prix pour voir : de 25 centimes à 1 franc.

A quatre heures du soir, il y aura un banquet de trois à quatre cents couverts, à 1 f. 50 c., chez M. Groléas, aubergiste à Vienne (Isère).

Les amis de la famille DIME qui n'auraient pas reçu de lettres de faire part du décès de M. PIERRE DIME, sont priés de vouloir bien considérer la présente insertion comme une invitation à assister au convoi. Il partira du domicile du défunt, cours Bourbon, 46 bis, aujourd'hui mercredi 18 novembre, à onze heures précises, pour se rendre à l'église de la Guillotière.

## NOUVEAU SERVICE RÉGULIER EN POSTE DE MACON A AUTUN EN DOUZE HEURES.

Les départs ont lieu tous les jours, à dater du 1<sup>er</sup> novembre, aussitôt après l'arrivée des bateaux à vapeur de Lyon. Ce service dessert : **Cluny, Salornay-sur-Guye, la Croisée, Blanzay, Mont-Saint-Vincent, Marmagne**, et correspond directement avec le **Creuzot**.

### BUREAUX PRINCIPAUX :

MACON, chez M. Taupenot fils, directeur des Berlines Postes du Commerce, quai du Nord ;  
CLUNY, chez M. Piguet, dit François ;  
LA CROISÉE, chez M. Bernot, aubergiste ;  
BLANZY, chez M. Lagrion ;  
MARMAGNE, chez M. Nectoux ;  
AUTUN, au bureau des Messageries royales de France.



(1584)

Pharmacie à Lyon. — Rue Palais-Grillet, n° 73.

## DÉPURATIF DU SANG.

sirop végétal de salsepareille et de séné,

POUR LA

### GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

*Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, affections rachitiques, rhumatismales, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.*

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage ; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Prix : 5 fr. le flacon.

(4495)

**A VENDRE** du 15 au 31 décembre prochain, **1,500 arbres essence chêne**, en totalité ou par lots, dans la propriété de la Servette, près Lagnieu (Ain). (2924)

**A VENDRE** Un bon fonds d'épicerie, situé dans un quartier très fréquenté et favorable à la vente. S'adresser rue Lainerie, n. 1, quartier Saint-Paul. (4405)

### COMMERCE DE PIANOS.

M. PAJOT, facteur de pianos, rue de Bourbon, n. 6, étant déterminé à ne plus faire la location des pianos, vendra au rabais tous ceux qu'il retire, et à l'avenir on trouvera constamment chez lui un grand choix de pianos de tous facteurs et de tous prix. (1579)

**AVIS.** Une maison de commerce DEMANDE DES VOYAGEURS pour la représenter. Appointements fixes et bonnes remises. On exige une bonne tenue.

S'adresser à M. Honoré, de neuf heures du matin à onze heures, rue Saint-Dominique, 14, chez le pelletier. (2915)

**AVIS.** Une personne comptable, qui est dans les affaires depuis vingt ans, et qui pourrait diriger un fort contentieux, désirerait entrer comme associée ou comme intéressée dans une maison de commerce offrant des avantages certains et convenables. Elle pourrait disposer de quelques fonds.

S'adresser à M. Bernier, peintre décorateur, venue de Vendôme, 39, à la Guillotière. (1601)

M. J. CARRET, professeur de **langue anglaise**, rue Sainte Monique, 1, au 3<sup>e</sup>, près l'Ecole La Martinière. — Leçons particulières en ville et à son domicile, tous les soirs de huit à dix heures, le dimanche et le lundi exceptés, pour MM. les jeunes gens qui, ayant des occupations pendant le jour, désireraient apprendre l'anglais. — Prix modérés. (2929)

### Maladies de Poitrine.

Le pectoral que les médecins prescrivent de préférence contre les **MALADIES DE POITRINE**, et dont la réputation s'accroît chaque jour, est l'excelleinte **PATE DE GEORGE**, pharmacien d'Epinal (Vosges). Elle est aussi agréée que le meilleur bonbon, calme la toux et fortifie la poitrine. — Elle se vend moitié moins que les autres par boîtes de 65 c. et 1 f. 25 c. dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et

## DEPURATIF DU SANG.

### SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce Sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces, spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les acrétes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgements des glandes, des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents et invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procurent une guérison radicale. — Prix : 8 fr. et 4 fr. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le prix vil pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce Sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Chez COURTOIS, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque, à Lyon.

A Grenoble, chez M. Déchenaux père, quincaillier, Grande-Rue. — A Mâcon, chez M. Charpentier père, libraire, rue des Selliers. — A Saint-Etienne, chez M. Monestier, épicer, rue Royale, 1. — A Villefranche, chez M. Rozet, confiseur. — A Genève, chez M. Buvelot, pharmacien, quai des Bergues. — A Rive-de-Gier, chez M. Marrel, quincaillier, grande rue Pallou. (4892)

## MALADIES SECRÈTES.

Guérison prompte et sans rechute des maladies de la peau et du sang, spécialement des écoulements, si anciens qu'ils soient, et réputés incurables. Traitement *gratuit*, si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours sans aucun régime. Le remède est garanti végétal, (**EXTRAIT DE SALSEPAREILLE** et **POUDRE DIURÉTIQUE**.)

A la pharmacie BERTRAND, place Bellecour, 12, à Lyon. — Dépôts : à Paris, rue du Grand-Chantier, 7 ; à Toulouse, rue Bonnelot, 2 ; à Toulouse, rue de l'Orme Sec ; à Grenoble, rue Vieux-Jésuites. — On fait des envois. (Affranchir.) (4246)

### TABLETTES LAROCHE

AU LICHEN, le plus efficace des pectoraux contre les **rhumes, toux, asthmes, catarrhes**. — Boîtes : 1 f. 25 c. et 70 c. — A Paris, Jozeau, rue Montmartre, 161 ; à Lyon, Larocque, rue Saint-Polycarpe, et à la pharmacie des Célestins ; à Vaise, Simon ; à Villefranche, Ayot ; à Givors, Lime ; à St-Etienne, Rigolot, rue de Foy, 15 ; à Rive-de-Gier, Rigaud ; à Mâcon, Voituret ; à Chalon, Paquelin ; à Vienne, Mermet ; à Bourg, Ravet, tous pharmaciens. (4115)

principalement chez MM. LARDET, place de la Préfecture, 16, VERNET, place des Terreaux, 13, et à la pharmacie des Célestins ; Saint-Etienne, GARNIER MARTINET, place de Foy ; Chalon-sur-Saône, FOURCHER-MOSSEL, pharmacien, Grande-Rue, 1 ; Mâcon, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 36, et Genève (Suisse), ROUZIER. (5343)

### MÉDAILLE D'HONNEUR

DE L'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE.

## BANDAGE HERNIAIRE

A PELOTE MÉCANIQUE,

**Sans Sous-Drôsses.**

Approuvé par la Société de Médecine de Lyon et reconnu supérieur à tous ceux inventés jusqu'à ce jour.

Le mécanisme de ce Bandage a pour but de fixer la pelote sur l'anneau de la hernie inguinale ou crurale, sans qu'elle puisse être déplacée par aucune position du corps, qu'elle ne gêne dans aucun de ses mouvements.

Se vend chez les inventeurs et seuls propriétaires, Golay père et fils, mécaniciens-orthopédistes et bandagistes, rue de Puzy, 11, quartier Perrache. (4350)

### GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES.

Des dartres, démangeaisons, taches et boutons

à la peau, et de toute acréte ou vice du sang. — S'adresser à la pharmacie de Ph. Quel, rue de la Préfecture, 5. A la même adresse est le seul dépôt des capsules au baume de copahu pur sans odeur ni saveur, approuvées et reconnues supérieures pour la prompte et sûre guérison des écoulements récents ou chroniques. Prix actuel : 3 f. la boîte au lieu de 4 f. (5670)

## CRAINS DE SANTE

C'est le meilleur des purgatifs qu'on appelle ordinairement de *précaution*. Ils rétablissent l'appétit, favorisent les digestions, restituent le coloris et l'embonpoint, et sont souverains contre la *bile*, la *constipation*, les *glaives* et la *migraine*. Ils purgent doucement, sans dégoût ; leurs effets sont les plus salutaires et les moins fatigants. La saison actuelle est la plus opportune. — Dépôts aux pharmacies : à Lyon, place des Terreaux, 13 ; Turin, à Tarare ; Coutureux, à Saint-Etienne ; Ayot, à Villefranche ; Morel, à Mâcon ; Trouillet, à Vienne ; Delage, à Voiron ; Plana, à Grenoble. (4620)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS.  
Rue de la Poudrerie, 19.